

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le nouveau chef du PQ sera choisi en juin

A 3

CAHIER
2

JUSTICE

Premier défi au procès de Harvey Weinstein, constituer un jury impartial



ACTUALITÉS

Les incendies en Australie sont responsables d'une grave atteinte à la biodiversité

A 5



Bémols sur la réalité des fugueuses

Prélude à la reprise de la commission Laurent et de la série télévisée

La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse reprend ses travaux en 2020 en même temps que la série télé *Fugueuse* entame sa deuxième saison. Comment envisage-t-on la réalité des fugues dans les centres jeunesse? Au-delà de la fiction, les perspectives sont peut-être à revoir, disent des experts.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU
LE DEVOIR

La télésérie *Fugueuse*, dont la seconde saison vient de débiter à l'antenne de TVA, offrait dans sa première incarnation, à l'hiver 2018, un écho sous forme de divertissement aux préoccupations de société des dernières années : la fugue des jeunes filles.

De cette série, les chroniqueurs spécialisés tissaient des ponts avec la réalité avant même sa diffusion. Par exemple le chroniqueur Richard Therrien écrivait ainsi, en décembre 2017, que la série « illustre bien comment tout peut basculer du jour au lendemain pour une adolescente au portrait familial presque parfait ». Pas besoin, ajoutait-il, de vivre une situation familiale difficile pour être attiré par ce que font miroiter les prédateurs aux victimes. »

La série, soutient la professeure en travail social de l'UQAM Jade Bourdages, est pour beaucoup calquée sur le schéma explicatif de la prostitution juvénile produit par les services policiers. Pourquoi d'une part, se demande-t-elle,

VOIR PAGE A 2 : FUGUEUSES

MOYEN-ORIENT

Un pas de plus vers l'affrontement direct

Téhéran cible des bases américaines en Irak en lançant des missiles

LEILA JOLIN-DAHEL
LE DEVOIR

L'Irak a riposté contre les États-Unis en lançant des missiles contre des bases militaires abritant des soldats américains en Irak, mercredi soir, en représailles à l'assassinat du puissant général iranien Qassem Soleimani, survenu cinq jours plus tôt. L'escalade des tensions fait dorénavant redouter une guerre ouverte entre Washington et Téhéran, qui a réclamé de « rappeler les troupes américaines » déployées dans son voisinage.

« Vers 17 h 30 (22 h 30 GMT NDLR) le 7 janvier, l'Irak a tiré plus d'une douzaine de missiles balistiques contre les forces militaires américaines et de la coalition en Irak », a indiqué Jonathan Hoffman, porte-parole du ministère

américain de la Défense dans un communiqué. « Il est clair que ces missiles ont été tirés depuis l'Irak et visaient au moins deux bases irakiennes hébergeant des militaires américains et membres de la coalition à al-Assad et Erbil », a-t-il précisé.

Quelques heures après l'attaque, l'Agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) a interdit aux avions civils américains le survol de l'Irak, de l'Iran et du Golfe. « L'Agence fédérale de l'aviation a émis des messages aux navigateurs aériens (NOTAMS) détaillant des restrictions de vol qui interdisent les opérateurs d'avions civils américains d'opérer dans l'espace aérien au-dessus de l'Irak, l'Iran, et les eaux du golfe Persique et le golfe d'Oman », a annoncé la FAA dans un communiqué.

Les tirs de missiles surviennent au

moment où se terminent les trois jours de deuil décrétés par Téhéran en l'honneur du puissant général iranien Qassem Soleimani, assassiné par les Américains à l'aéroport de Bagdad, après que le président des États-Unis, Donald Trump, en eut donné l'ordre. La Maison-Blanche a d'ailleurs indiqué que le président américain suivait la situation « de près avec son équipe de sécurité nationale ». Le président fera une déclaration mercredi matin.

Le porte-parole du Pentagone a déclaré que les États-Unis procédaient à une « évaluation préliminaire des dégâts ». « Tandis que nous évaluons la situation et notre réponse, nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin de protéger le personnel américain, ses partenaires

VOIR PAGE A 4 : RIPOSTE

L'armée canadienne pratique la discrétion

Les tensions entre l'Irak et les États-Unis forcent le Canada à retirer d'Irak une partie de ses troupes

MARIE VASTEL
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

La mission de l'armée canadienne en Irak, qui est en pleine tourmente à cause des tensions entre l'Irak et les États-Unis, est menée dans le plus grand secret. La Défense nationale a annoncé qu'elle relocalisera une partie de ses soldats en Irak — en s'abstenant toutefois de préciser combien d'entre eux. Et le ministère refuse de dire à combien de reprises ses soldats ont fait

l'objet de tirs ennemis sur le terrain depuis cinq ans.

Les menaces de représailles que s'échangent l'Irak et les États-Unis, depuis l'assassinat du général iranien Qassem Soleimani par les Américains, ont forcé le Canada à suspendre sa mission d'entraînement des forces irakiennes. Quelques heures avant que l'Irak ne bombarde des installations militaires américaines en Irak, le chef d'état-major de la Défense canadienne, le général Jonathan Vance, a fait savoir mardi qu'« au cours des prochains jours, une partie des effectifs

quittera temporairement l'Irak pour s'installer au Koweït », où l'armée canadienne a accès à une base militaire. Une décision qui fait suite à celle de l'Allemagne et d'autres pays alliés de retirer eux aussi certains de leurs militaires en Irak. « En termes simples, nous prenons ces mesures pour veiller à la sûreté et à la sécurité de nos effectifs », a dit le général.

Le Canada n'avait pas d'autre choix dans le contexte actuel, selon la professeure adjointe en relations internationales à l'Université Carleton Stephanie Carvin. « Si les États-Unis réduisent progressivement leur présence là-bas — ce qui semble se préparer —, la réalité est que le Canada dépend grandement des États-Unis en matière de renseignement et de protection des soldats. Si ces deux éléments ne peuvent plus être garantis, il est prudent de se retirer. »

Le Canada compte environ 500 militaires déployés en Irak — quelque 200 sous l'égide d'une mission de l'OTAN et 300 qui participent à l'opération *Impact* que mène le pays de concert avec une coalition internationale chapeautée par les États-Unis. Le ministère de la Défense

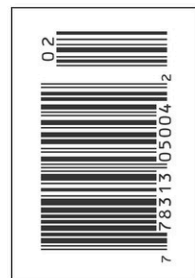
VOIR PAGE A 4 : ARMÉE

INDEX

Avis légaux B7
Culture B1
Décès B7
Économie B4
Éditorial A6
Grille TV B2
Idées A7
Météo B6
Monde B7
Mots croisés B6
Sports B6
Sudoku B6

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.



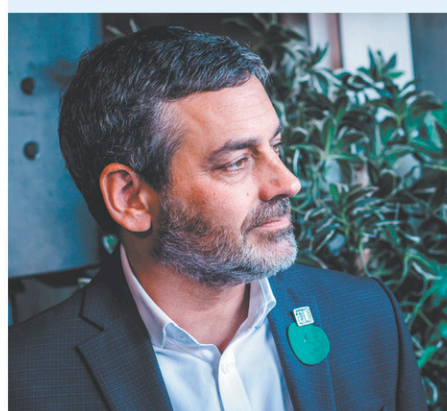
EN BREF



Gilbert Rozon
JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gilbert Rozon subira son procès en juin

Accusé de viol et d'attentat à la pudeur, Gilbert Rozon subira son procès à compter du 8 juin prochain. Cinq jours d'audience sont prévus. La victime alléguée, dont l'identité n'a pas été divulguée, sera appelée à témoigner. Le procureur de la Couronne dans le dossier, M^e Bruno Ménard, a indiqué que le procès pourrait être de plus courte durée. Rappelons que Gilbert Rozon a opté pour un procès devant juge seul. Les gestes qui lui sont reprochés se seraient produits il y a une quarantaine d'années à Saint-Sauveur, dans les Laurentides. Gilbert Rozon n'était pas au palais de justice mardi pour l'audience destinée à fixer la date de son procès. Il est représenté par M^e Pierre Poupart. Le Devoir



Pierre Nantel
VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Nantel renonce à solliciter la chefferie du Parti vert du Canada

L'ancien député fédéral de Longueuil—Saint-Hubert, Pierre Nantel, ne sera finalement pas de la course à la chefferie du Parti vert du Canada. Il constate qu'il n'y a pas d'appétit chez les membres pour sa proposition de constituer une sorte de chapitre québécois distinct qu'il aurait pu diriger. « J'ai fait savoir aux membres que s'ils avaient envie d'avoir une section bien à eux, une structure semi-autonome, ça m'intéresserait. Sinon, ça ne m'intéresse pas », a-t-il expliqué au *Devoir*. « Je ne crois pas qu'il y ait de l'intérêt pour ça pour l'instant. » Pierre Nantel a été élu à la Chambre des communes en 2011 sous la bannière du NPD. Il était passé au Parti vert quelques jours avant le déclenchement électoral l'été dernier. Il n'a pas réussi à se faire réélire. Elizabeth May a annoncé en novembre qu'elle quittait son poste de cheffe. Jusqu'à présent, le chef du Parti vert du Québec, Alex Tyrrell, s'est dit intéressé par sa succession, tout comme les candidats défaits David Merner, de Colombie-Britannique, et Julie Tremblay-Cloutier, de Mirabel. Hélène Buzzetti

Rectificatif

Dans le texte de Marco Fortier intitulé « État d'alerte pour l'eau » publié lundi en page A 8, nous avons écrit que Jésus a baptisé l'apôtre Jean. C'est plutôt Jean le Baptiste, et non l'apôtre Jean, qui a baptisé Jésus.

III COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

De l'eau potable du robinet pour tous est impossible, dit Marc Miller

MARIE-MICHÈLE SIOUI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

L'« eau potable de qualité » promise par le gouvernement Trudeau aux communautés autochtones du pays ne coulera pas « nécessairement » du robinet, a admis mardi le ministre fédéral des Services aux Autochtones, Marc Miller, dans un entretien au *Devoir*.

« L'engagement du gouvernement, c'est d'avoir de l'eau potable qui est accessible », a-t-il déclaré. « La question que vous me posez, c'est si cette eau potable, c'est un accès au robinet. Et [à] ça, la réponse, c'est que ce n'est pas nécessairement le cas », a-t-il reconnu.

Et pourtant. Dans sa plateforme électorale 2019, le Parti libéral du Canada notait que « de nombreuses communautés autochtones ne peuvent toujours pas boire l'eau du robinet ou prendre un bain ». « Cela doit changer », promettait le parti.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2015, le gouvernement Trudeau a investi deux milliards afin de lever les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans les communautés autochtones. La levée de la totalité de ces avis, d'ici le printemps 2021, est au cœur du mandat du ministre Miller. À ce jour, 87 avis ont été levés, tandis que 58 au-

tres sont encore en vigueur. Or, si 87 nouvelles communautés apparaissent en vert sur la carte mise en ligne par Services aux Autochtones Canada, cela ne veut pas dire que l'eau qui s'y retrouve n'est plus contaminée. Seuls les systèmes publics d'eau potable, situés dans des communautés « reconnues » par Ottawa, sont comptabilisés. Dans des communautés comme celle de Kitigan Zibi, voisine de Maniwaki, la moitié des résidents doivent donc encore s'approvisionner en bouteilles d'eau puisque leurs puits, individuels, ne sont pas visés par les mesures d'Ottawa.

« Évidemment, les bouteilles d'eau, ce n'est pas une solution à long terme », a déclaré Marc Miller. « Pour moi, [le répertoire sur les avis d'ébullition d'eau] représente quelque chose qui existe, qui n'aurait jamais dû arriver. C'est clair qu'il restera, après mars 2021, beaucoup de travail à faire », a-t-il reconnu.

La loi du Québec

Marc Miller s'est par ailleurs engagé à faire des demandes pour le budget 2020 afin d'associer du financement à sa *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuit et des Métis (C-92)*, qui doit permettre aux Autochtones d'assumer leurs pleines compétences au chapitre des services à

Le ministre des Services aux Autochtones concentre son action sur les systèmes publics de distribution d'eau potable

l'enfance et à la famille. À l'APN, qui estime que la loi devrait être assortie d'un montant de 3,5 milliards sur cinq ans, le ministre a réclamé des « justifications » afin de faire les recommandations nécessaires à ses collègues. « Il y aura certainement des conversations difficiles avec les provinces, avec les communautés », a-t-il prévu.

Déjà, les relations sont tendues : Québec s'est adressé en décembre à la Cour d'appel afin de contester la constitutionnalité de cette loi, qui empiète à son avis sur ses compétences.

La Loi québécoise sur la protection de la jeunesse (LPJ) autorise le Québec à conclure des ententes établissant des « régimes particuliers de protection de la jeunesse » avec des nations autochtones. En 2018, le Conseil de la Nation atikamekw s'est ainsi affranchi de la DPJ en prenant en charge ses services de protection de la jeunesse.

Malgré ces provisions, Ottawa a souhaité faire appliquer C-92 au Québec pour « établir un standard national minimal pour la protection de l'enfance », a expliqué Marc Miller. À son avis, la loi fédérale ne rend pas les dispositions de la LPJ caduques. « Dans la mesure où ça protège le jeune Autochtone mieux que le standard qui a été établi au fédéral, je ne vois pas pourquoi [ce serait le cas] », a-t-il avancé.

Panique inutile

FUGUEUSES

SUITE DE LA PAGE A 1

cette panique morale au sujet des jeunes filles et, d'autre part, le silence au sujet des jeunes garçons dans la même situation ? La question du genre est très liée à la perception que nous avons de la fugue, souligne-t-elle. « La question du contrôle social est différente selon le genre. »

En 2016, l'opinion publique avait été remuée par la diffusion d'informations voulant que des fugues répétées s'étaient produites dans un Centre jeunesse de Laval. Les médias s'étaient emballés devant les menaces qui planaient sur ces jeunes filles. Pourtant, entre les statistiques des années 2012-2013 et 2015-2016, les chiffres avaient peu bougé et les garçons restaient légèrement surreprésentés dans les épisodes de fugue.

Selon la professeure Bourdages, les chiffres étaient en fait très stables et ne témoignaient en aucune manière d'une véritable crise. Sans compter, insiste-t-elle, que ces chiffres apparaissent « difficiles à interpréter, car ils sont produits à partir de la définition de la fugue tirée du cadre normatif du ministère de la Santé et des Services sociaux de 2010, une définition qui ne prend pas en compte le facteur de durée de la fugue » et qui permet, par conséquent, « de gonfler les chiffres alarmants en compilant indistinctement les sorties non autorisées entre 2, 24, 48, voire 72 heures et plus. »

À l'ombre des jeunes filles

Il convient de « dédramatiser un peu la panique morale qui se joue toujours autour de cette question » qui impose une vision sociale sur les jeunes filles, soutient la professeure Bourdages. Toutes les fugues ne conduisent pas à la prostitution ou aux gangs de rue. Elles témoignent par ailleurs de problèmes prévalables.

Dans l'expérience de sa pratique auprès de jeunes en difficultés, la psychologue Louisiane Gagné rappelle que « s'adonnaient à la prostitution des adolescentes qui avaient été prématurément exposées à la sexualité, très généralement abusées sexuellement durant l'enfance ». Chez les garçons, ceux qui se retrouvaient dans des situations semblables « étaient d'abord des délinquants, qui souvent commettaient des larcins chez leurs séducteurs après coup. Ils ne se définissaient jamais comme homosexuels, et se donnaient comme preuve l'acte délinquant. »

Pour Michel Dorais, sociologue de la sexualité et professeur à l'Université Laval, « le poids social est déplacé sans cesse vers les jeunes filles » quand on parle de fugues, ce dont témoigne précisément la série *Fugueuse*. « À quand une série sur les clients de la prostitu-



tion ? », se demande-t-il.

À son sens, on ramène abusivement les dimensions d'un vrai problème collectif à celui du comportement des individus. « On se dit : cette fille est fragile, elle est sous influence. Elle n'aurait pas dû tomber dans ce piège. Mais le piège, ce n'est tout de même pas elle qui l'a construit ! »

Dans des cas semblables, explique Michel Dorais, on est toujours plus porté à blâmer les femmes que les hommes. « Il y a un enjeu féministe là-dedans ! Le mouvement MeToo indique qu'il faut changer l'angle des projecteurs », rappelle le professeur Dorais, auteur en 2006, avec Patrice Corriveau, de *Jeunes filles sous influence : prostitution juvénile et gangs de rue*. Il faut regarder ceux qui profitent de ces jeunes filles et qui pour l'instant continuent de demeurer dans l'ombre, hors des regards.

Les jeunes filles se retrouvent dopées par un modèle social qui ne cesse de leur rappeler que l'amour implique un sacrifice, soutient Michel Dorais, en évoquant des cas de prostitution liés à la fugue. « Elles se sacrifient par amour. Elles font, pour cette raison, ce qu'on leur demande de faire. Au fond, c'est le triste sort qu'on réserve aux femmes, de façon générale. » Autrement dit, explique-t-il, « ces filles sont des victimes de quelque chose qui les dépasse » alors qu'on ne cesse de tout ramener à elle.

En collant le nez sur la responsabilité individuelle, en disant que Fanny, la jeune fille en fuite de la série télé, aurait dû faire ceci plutôt que cela, on oublie de dégager des constats sur les structures

Ludivine Redding dans le rôle de Fanny lors de la première saison de *Fugueuse*.
MAUDE ARSENAULT

qui conditionnent ces comportements. « Une fille se trouve au milieu d'un jeu de pin-ball. On regarde si elle ne va pas tomber, comme on regarde la boule du jeu qui ne cesse de se faire secouer. Mais il faut plutôt se demander pourquoi elle est prise dans ce jeu ! Qui a fabriqué ce cadre et comment ? »

En mars 2018, la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse de l'époque, Lucie Charlebois, avait annoncé l'ajout de 63 nouveaux intervenants en supervision clinique et de 17 agents de liaison pour répondre à ce qui était alors présenté comme les suites d'une crise publique en matière de fugues. Les audiences de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, qui reprend ses travaux ce mercredi à Montréal, ont révélé jusqu'ici que le manque de personnel et d'approches adaptées aux besoins de jeunes en difficultés fait toujours défaut.

Michel Dorais rappelle que la série *Fugueuse* n'est évidemment pas construite pour exposer un problème de société, ni en prévenir les dérives. « Je ne crois pas que la mission de TVA soit de faire de la sensibilisation. Il s'agit d'un divertissement. Tant mieux si ça divertit. Je ne dis pas que c'est mal fait. » Mais, comme toute œuvre lancée dans l'arène publique, cette série contribue, dit-il, à construire nos perceptions du réel. « On ne parle pas, dans une série comme celle-là, de la façon dont les filles sont conditionnées par toute la société à faire ce que les garçons ne font pas ». Et ainsi les choses continuent comme elles vont, déplore-t-il.

Plus qu'un chef

MANON CORNELIER



Le compte à rebours est commencé en vue de l'élection d'un nouveau chef conservateur fédéral. Les noms de candidats potentiels se multiplient. Des annonces sont attendues cette semaine, sinon la semaine prochaine. Le temps presse, car le choix du parti sera dévoilé le 27 juin prochain, à Toronto.

La défaite du Parti conservateur du Canada (PCC) lors des élections du 21 octobre dernier a inspiré des appels en faveur d'un renouvellement du leadership et des politiques du parti. Le chef Andrew Scheer a été poussé vers la sortie. On lui a reproché l'effet repoussoir de son conservatisme social et de son manque de volonté en matière de lutte contre les changements climatiques.

Bien que le PCC ait récolté en 2019 plus de votes que les libéraux et raflé 22 sièges de plus qu'en 2015, il a dans les faits piétiné. Il doit ce résultat uniquement au vote presque monolithique de l'Alberta et de la Saskatchewan, et au rebond enregistré dans les deux autres provinces de l'Ouest. En Ontario et au Québec, le parti a perdu des votes. En somme, le parti a seulement consolidé sa base, en particulier celle de souche réformiste, alors qu'il lui faut l'élargir pour espérer battre les libéraux.

Dans un texte paru lundi dans le magazine en ligne *Options politiques*, la coprésidente du comité organisateur de la campagne à la direction et ancienne ministre Lisa Raitt note que si le PCC a su remplir son rôle d'opposition officielle, il a été incapable d'offrir aux Canadiens « des options politiques de rechange substantielles » à prendre en considération. « Une version réchauffée des politiques conservatrices de 2006 à 2015 n'a pas inspiré les électeurs », écrit-elle. Selon elle, le PCC doit répondre aux préoccupations actuelles des citoyens.

Il faudra attendre que les candidats pressentis s'affichent pour évaluer en détail leurs positions, mais on sait déjà que la plupart sont associés à l'aile modérée ou progressiste du PCC. Dans l'immédiat, ce sont leurs atouts et handicaps personnels qui sont soupesés. L'ancienne cheffe intérimaire Rona Ambrose, que beaucoup dans l'Ouest espèrent voir sur les rangs, n'en aurait pas envie, dit-on. Elle n'a toutefois rien fait pour faire taire les rumeurs.

Le député ontarien Michael Chong et son collègue Erin O'Toole sont peu connus en dehors du parti. Bilingues tous les deux, ils étaient candidats à la direction en 2017. Le premier a vite mordu la poussière, mais M. O'Toole est arrivé bon troisième derrière Andrew Scheer et Maxime Bernier.

Chef du Parti progressiste-conservateur au moment de la fusion avec l'Alliance canadienne, Peter Mackay bénéficie d'une grande sympathie, mais on ignore toujours s'il fera le saut. Et il y a Jean Charest qui songerait à reprendre du service. Il pourrait toutefois être lesté par les fantômes de la commission Charbonneau. Et, au Québec, par l'antipathie farouche qu'il suscite auprès de l'électorat caquiste que convoite le PC, comme le confiait à mes collègues mardi une source conservatrice québécoise.

Reste à voir enfin si les tenants du conservatisme social se mobiliseront derrière un candidat de leur cru. En 2017, leur poulain, le député pro-vie Brad Trost, avait tenu jusqu'au 11^e tour et avait fini quatrième. Ses partisans s'étaient ensuite rangés derrière M. Scheer. Les conservateurs sociaux sont la faction du parti la plus organisée, le PCC étant leur seul refuge politique. Leur poids n'est pas à négliger.

Le député ontarien Pierre Poilievre pourrait-il en profiter? Difficile à dire. Durant la dernière élection, le groupe pro-vie Campaign Life Coalition l'avait inscrit sur la liste des candidats méritant d'être appuyés. En 2005, il a voté contre le mariage entre conjoints de même sexe. Est-il toutefois d'avis que le parti doit une fois pour toutes fermer la porte à toute remise en question des droits acquis sur ces sujets? Il faudra voir.

Car il pense sérieusement à briguer la direction du parti et on le dit même favori. Selon le *Toronto Star*, l'ancien ministre et homme de confiance de Stephen Harper, John Baird, présiderait sa campagne à la direction, et la directrice des campagnes conservatrices de 2011 et 2015, Jenni Byrne, serait une membre clé de son organisation.

M. Poilievre a toutefois un parcours similaire à celui de M. Scheer. Député depuis l'âge de 24 ans, il n'a pour ainsi dire jamais rien fait d'autre que de la politique. Il a une réputation de fidèle bagarreux, au point d'être surnommé « pit-bull » par ses détracteurs. Les libéraux y ont goûté, entre autres dans le dossier de la taxe sur le carbone. Difficile dans les circonstances de s'imaginer que M. Poilievre pourrait revoir la politique du parti en la matière alors qu'on le prédit favori.

Or, sans politique crédible pour lutter contre les changements climatiques, sans position ferme en faveur du respect du libre choix des femmes en matière d'avortement et du droit au mariage entre conjoints de même sexe, le PCC foncera vers un mur. Le nouveau chef doit personifier ces orientations et non pas servir de paravent au statu quo conservateur qui est, à certains égards, celui d'une autre époque.

La défaite du Parti conservateur du Canada (PCC) lors des élections du 21 octobre dernier a inspiré des appels en faveur d'un renouvellement du leadership et des politiques du parti. Le chef Andrew Scheer a été poussé vers la sortie. On lui a reproché l'effet repoussoir de son conservatisme social et de son manque de volonté en matière de lutte contre les changements climatiques.



Le chef intérimaire du Parti québécois, Pascal Bérubé, en compagnie du président du PQ, Dieudonné Ella Oyono

JACQUES BOISSINOT LE DEVOIR

Le nouveau chef du PQ sera choisi en juin

Paul St-Pierre Plamondon et Stéphane Handfield devraient annoncer sous peu s'ils rejoindront Sylvain Gaudreault sur la ligne de départ

MYLÈNE CRÈTE
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Le nom du prochain chef péquiste sera connu le 19 juin 2020 et son élection sera supervisée par l'ex-députée Agnès Maltais. La date pour le dévoilement du résultat du vote a été fixée par l'exécutif du parti bien avant celle du Parti conservateur du Canada, dont le nouveau chef sera choisi environ une semaine plus tard, le 27 juin 2020, a révélé le président du Parti québécois, Dieudonné Ella Oyono, en entrevue au Devoir. La date et le nom de la présidente d'élection font partie des règles de la course qui seront adoptées le 1^{er} février, mais l'exécutif ne s'attend pas à ce que ces choix soient contestés.

La réflexion de l'avocat Paul St-Pierre Plamondon serait terminée et il serait prêt à officialiser sa candidature d'ici quelques semaines, selon ce qu'a appris *Le Devoir*. L'historien Frédéric Bastien aurait déjà fait des démarches pour commander du matériel de campagne. Il attendra toutefois de connaître les modalités de la course à la direction avant de se lancer. « Je penche plus pour y aller », a-t-il indiqué en entrevue. Le fait que personne ne reprend les idées qu'il a avancées dans son livre *La bataille de Londres*, qui porte sur le rapatriement de la Constitution, l'incite à aller de l'avant. Il propose de forcer une nouvelle négociation constitutionnelle « faute de pouvoir faire l'indépendance à court terme » pour assurer la pérennité de la Loi sur la laïcité de l'État.

Sa candidature contrasterait avec celle de l'avocat Stéphane Handfield, qui songe lui aussi à devenir chef du PQ, puisque les deux ont des visions opposées sur l'immigration. M. Bastien estime qu'il faudrait réduire les seuils d'immigration au Québec tandis que M^e Handfield — qui œuvre dans ce domaine du droit — voudrait les « dépolitiser » pour éviter qu'ils fluctuent selon le parti au pouvoir. « Qu'on fasse des études sérieuses, a expliqué l'avocat. C'est quoi notre capacité d'accueil, c'est quoi notre capacité d'intégration, la pénurie de main-d'œuvre, le vieillissement de la population. » Selon lui, le bureau de la vérificatrice générale ou un comité indépendant pourraient se pencher sur la question et faire des re-

Pour un parti, qu'il y ait une course, ça permet d'avoir des débats d'idées, ça permet aux militants de choisir le candidat ou la candidate qui fait le plus avancer notre mouvement

DIEUDONNÉ ELLA OYONO



commandations au gouvernement, comme l'avait suggéré l'ancien chef péquiste Jean-François Lisée en campagne électorale.

« On doit recruter seulement ceux qui parlent le français et ceux qui ont de bonnes qualifications, qui sont allés dans des institutions scolaires reconnues, donc ces gens-là qui vont s'intégrer rapidement », a opposé M. Bastien pour qui l'argument de la pénurie de main-d'œuvre a peu de poids. « Je ne m'ennuie pas de l'époque où il y avait 12 % de chômage et qu'il y avait dix CV pour un emploi disponible, a-t-il affirmé en précisant qu'il ne souscrivait pas à l'argument de la pénurie de main-d'œuvre avancé par de nombreux acteurs économiques. [...] Ça, c'est des gens qui veulent avoir des gens bilingues payés 12 \$ de l'heure dans des centres d'appels. »

Autre candidat potentiel : l'humoriste Guy Nantel n'a pas encore pris sa décision, selon son attachée de presse Kristina Bernard, qui ne pouvait dire s'il était membre ou non du parti. « Vous êtes (très) nombreux à vous informer à propos de la chefferie du PQ, sachez que les règles de la course sortiront dans quelques semaines et que d'ici là, je continue d'y réfléchir le plus sérieusement du monde », avait-il écrit sur sa page Facebook le 24 décembre. « Je sais, ça prend du temps, mais il est essentiel de bien peser le pour et le contre pour moi, pour mes proches et bien évidemment pour le parti », avait-il ajouté. Un militant péquiste a créé un groupe Facebook en appui à sa candidature qui compte quelque 600 membres.

Seul candidat annoncé, le député Sylvain Gaudreault multiplie les appels

depuis des semaines et pourrait annoncer de nouveaux appuis lors du caucus des députés du PQ à la fin du mois de janvier. Il a déjà celui des députés Mégan Perry Mélançon et Joël Arsenault. Son comité électoral est déjà sur pied avec la militante Denise Turcotte à sa tête, qui a organisé toutes ses campagnes électorales depuis 2007. « Je suis dans l'état d'esprit pour travailler fort, je suis dans un état d'esprit pour gagner cette course-là, a-t-il affirmé en entrevue. Encore aujourd'hui, j'ai passé une bonne partie de ma journée strictement en organisation de cette course, en faisant des téléphones. Depuis, je suis quasiment presque 24 heures sur 24 heures sur le téléphone à parler à des gens, à solliciter des appuis, à obtenir des appuis, à parler également d'idées avec tout le monde. »

Nouvelle convergence ?

Le reste des règles de la course seront déterminées par l'exécutif national du parti, neuf membres du comité national des jeunes et les 19 présidents de région. Le président du PQ se réjouit de voir l'intérêt d'autant de candidats potentiels. « Pour un parti, qu'il y ait une course, ça permet d'avoir des débats d'idées, ça permet aux militants de choisir le candidat ou la candidate qui fait le plus avancer notre mouvement », a-t-il dit.

Il rêve de recréer une coalition d'indépendantistes comme dans les années 1970 et entamera une tournée mi-janvier auprès de divers groupes pour tenter de recréer des liens qui ont été brisés au fil du temps. « Le mouvement des jeunes souverainistes, le Mouvement Québec indépendant de Martine (Ouellet), Ambition Québec de Catherine (Fournier), les OUI-Québec, Mouvement national des Québécois, je vais aller voir tous ces gens-là parce que je pense que l'ingrédient qu'il nous faut — puis je n'invente rien — c'est de se rassembler autour de la souveraineté, de faire [un] front commun [avec] tous ceux qui croient que le Québec doit être un pays, faire avancer des enjeux aussi importants que celui de la lutte contre les changements climatiques », a-t-il expliqué. Il continue également de courtiser les néo-Québécois et a récemment rencontré des Algériens originaires de la région de la Kabylie qui revendique aussi son indépendance.

III FONCTION PUBLIQUE

La FTQ veut un régime d'assurance médicaments universel dès 2020

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

La FTQ, qui fait campagne pour l'instauration d'un régime d'assurance médicaments public et universel au Canada, invite le gouvernement Trudeau à implanter un tel régime dès cette année. C'est faisable, croit-elle.

Le gouvernement Trudeau doit profiter du fait qu'il est minoritaire pour agir rapidement en ce sens, estime le nouveau secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, qui a rencontré la presse, mardi, aux côtés du président de la centrale, Daniel Boyer.

« La porte est ouverte. Les partis d'opposition, excluant le Parti conser-

vateur, en ont fait des promesses électorales durant la dernière campagne. Les libéraux ont dit la même chose. Il faut qu'ils agissent rapidement, parce qu'un gouvernement minoritaire, on leur donne 18 mois, deux ans de vie. Donc, je pense que c'est possible de le faire rapidement : 2020, pourquoi pas ? » a lancé M. Bolduc.

En juin dernier, le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance médicaments a effectivement recommandé au gouvernement fédéral de créer un tel régime, en collaboration avec les provinces. Mais celles-ci ne sont toutefois pas unanimes.

Le Conseil avait souligné qu'un Canadien sur cinq a de la difficulté à

payer ses médicaments d'ordonnance et que 3 millions de Canadiens n'auraient pas fait exécuter une ordonnance, à un moment ou à un autre, parce qu'ils n'avaient pas les moyens de payer pour un médicament.

Les Canadiens ont dépensé 34 milliards en médicaments d'ordonnance en 2018.

Il existe pas moins de 100 000 régimes d'assurance médicaments privés au pays, en plus des régimes publics dans les provinces.

Les associations d'employeurs ne sont toutefois pas chaudes à l'idée de voir implanter un tel régime public et universel, et préfèrent le régime hybride du Québec, par exemple.

Je pense que c'est possible de le faire rapidement : 2020, pourquoi pas ?

DENIS BOLDUC



Mais même les régimes privés d'assurance médicaments subissent de fortes pressions à la hausse.

Assurance-emploi

À l'occasion de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée après les Fêtes, la FTQ est aussi revenue à la charge avec sa demande au gouvernement fédéral d'adopter une véritable réforme de l'assurance-emploi. Et plutôt que d'abaisser les cotisations, elle demande d'améliorer l'accès aux prestations.

« Cette assurance-là est là pour pallier le manque de revenu des gens qui perdent leur emploi et il y a maintenant autour de 40 % des travailleurs et travailleuses qui sont mis à pied et qui n'ont pas droit aux prestations d'assurance-emploi. Donc, il faut corriger le tir », a plaidé Daniel Boyer.

Le dossier a changé de main depuis l'élection fédérale, passant du ministre Jean-Yves Duclos à Carla Qualtrough. M. Bolduc s'en inquiète : « on ne sent pas le même enthousiasme » avec M^{me} Qualtrough, alors que l'ancien ministre de l'Emploi et du Développement de la main-d'œuvre avait amorcé d'importants travaux à cet effet, a-t-il souligné.

Secret militaire

ARMÉE

SUITE DE LA PAGE A 1

n'a pas indiqué combien de ces 500 militaires seront relocalisés au Koweït, invoquant des « raisons de sécurité ».

Le ministère n'avait pas non plus précisé, au moment d'écrire ces lignes, si des militaires canadiens se trouvaient sur les lieux des bombardements effectués par les Iraniens mardi en soirée.

Sécurité cryptique

L'armée canadienne se montre en fait de plus en plus avare de détails depuis quelques années.

Le Devoir a demandé au ministère de la Défense cet automne à combien de reprises les militaires canadiens ont essuyé des tirs ennemis et y ont répliqué depuis le début de la mission en Irak il y a cinq ans.

« La fréquence des engagements est demeurée constante au fil du temps, avec des pics et des creux naturels selon l'étape à laquelle les forces de nos partenaires opèrent », s'est contentée de répondre la Défense aux questions du *Devoir* posées deux mois plus tôt.

Impossible aussi de savoir combien de blessés ces échanges de tirs ont fait parmi les militaires canadiens ou parmi les combattants ennemis. Même chose quant au nombre de victimes dans les rangs du groupe armé État islamique.

« Depuis que les forces de sécurité irakiennes ont repris la grande majorité du territoire irakien de Daech [le groupe État islamique], les Forces armées canadiennes ont connu une diminution du nombre d'engagements. Néanmoins, les Forces armées canadiennes continuent de faire face à la menace posée par Daech et demeurent autorisées à recourir à la force conformément aux règles d'engagement pour nous défendre, nous, nos forces partenaires et les civils », a indiqué l'armée.

Pourtant, au début du déploiement à l'automne 2014, le précédent gouvernement conservateur de Stephen Harper tenait régulièrement des séances d'information pour discuter de ces opérations. C'est lors de ces événements que l'armée avait révélé que ses soldats déployés en Irak avaient fait l'objet de premiers tirs ennemis au dé-



but de l'année 2015 : une première fois à la mi-janvier, deux autres à la fin du mois et une quatrième en février.

Puis, à l'automne 2016, l'armée s'est soudainement montrée plus vague. Plutôt que de chiffrer la fréquence de ces tirs ennemis, elle s'est mise à parler de « plusieurs incidents » entre janvier et octobre de cette même année. La Défense refusait de fournir tout autre détail, invoquant désormais des « raisons de sécurité opérationnelle » qui l'empêchaient d'être plus précise.

« La transparence quant à cette mission a dégringolé d'un coup », déplore l'analyste en défense à l'Institut canadien des affaires mondiales David Perry.

S'il convient que le précédent gouvernement dévoilait une quantité d'infor-

mation « atypique », lorsqu'on compare celle-ci à ce qui était révélé lors de la mission canadienne en Afghanistan par exemple, M. Perry observe que les choses ont « radicalement changé avec le changement de gouvernement » et l'élection des libéraux de Justin Trudeau en 2015.

Bien que le chef d'état-major ait révélé qu'une partie des militaires quittera bientôt l'Irak, M. Perry note qu'on ne sait pas réellement ce qu'ils y faisaient et ce qui nécessite qu'ils soient relocalisés d'urgence.

Stephen Saideman, professeur d'affaires internationales à l'Université Carleton, comprend que l'armée canadienne préfère être circonspecte quant aux déplacements en cours : « C'est un enjeu de sécurité opérationnelle. »

Des soldats des forces spéciales canadiennes, photographiés en février 2017, s'adressent à des combattants kurdes dans le nord de l'Irak.

RYAN REMIORZ
LA PRESSE
CANADIENNE

Mais il déplore à son tour le manque de transparence de la Défense quant aux tirs ennemis essuyés depuis cinq ans. M. Saideman présume que la mission d'entraînement se fait peut-être désormais moins près de la ligne de front, ou que c'est simplement la stratégie du gouvernement qui a changé.

« C'est là le problème d'un manque de transparence : vous vous mettez à ne pas leur faire confiance parce que vous ne savez pas ce qu'il se passe. »

Le premier ministre Justin Trudeau s'est entretenu avec la chancelière allemande, Angela Merkel, et le roi de Jordanie, Abdallah II, mardi. M. Trudeau a discuté, lors de ces deux appels, de la nécessité d'une désescalade des tensions dans la région et d'y poursuivre la lutte contre le groupe État islamique.

Risque d'escalade

RIPOSTE

SUITE DE LA PAGE A 1

et alliés dans la région » a-t-il promis. Au moment où ces lignes étaient écrites, il était impossible de connaître l'étendue des dégâts ou si la riposte avait fait des victimes.

Jabeur Fathally, professeur agrégé spécialiste en droit international à l'Université d'Ottawa, estime que la riposte de Téhéran était une « première ». Le

fait que l'Irak ait également revendiqué être l'auteur des tirs est également symbolique, estime-t-il. « L'une des instructions de l'ayatollah [Ali Khamenei] était que la revanche doit être en premier lieu purement iranienne; il faut que les Américains sachent que c'est l'Irak qui va riposter », souligne-t-il.

Ces représailles étaient d'ailleurs « inévitables », pense M. Fathally. « L'Irak n'avait pas le choix de riposter. C'est ce qu'ils sont en train de faire. Et ils ont choisi l'heure de l'assassinat des deux généraux [Soleimani et le leader pro-iranien Abou Mahdi al-Mouhandis] pour riposter contre la base militaire américaine », souligne-t-il. M. Fathally estime néanmoins qu'il est trop tôt pour évaluer l'ampleur, donc le « sérieux » de ces attaques.

Le risque d'escalade est « évident », croit de son côté Julien Toureille, chercheur à la Chaire Raoul-Dandurand de

l'Université du Québec à Montréal. Selon lui, la réponse américaine à l'attaque de Téhéran dépendra du fait qu'il y a ou non des victimes américaines. « Ça risque d'avoir un impact déterminant sur la nature de la réponse que voudra faire l'administration Trump », écrit-il.

L'Irak a affirmé que son opération de « proportionnée », en accord avec l'article 51 de la charte des Nations Unies.

Peu après les tirs nocturnes de missiles, les Gardiens de la Révolution, armée idéologique iranienne, ont menacé d'attaquer Israël et « des gouvernements alliés » des États-Unis, en appelant Washington à retirer ses troupes de l'Irak.

« Nous conseillons au peuple américain de rappeler les troupes américaines (déployées dans la) région afin d'éviter de nouvelles pertes et de ne pas permettre que la vie de ses soldats soit davantage menacée par la haine toujours

L'une des instructions de l'ayatollah [Ali Khamenei] était que la revanche doit être en premier lieu purement iranienne

JABEUR FATHALLY



croissante du régime » américain, écrit l'organisation dans un communiqué.

Selon M. Fathally, les Iraniens ont déjà gagné « une bonne partie » de leur principal objectif : expulser les troupes américaines de l'Irak.

« Et les Américains vont sortir », prédit-il. Les tirs lancés mardi soir ne seraient que « quelques attaques pour sauver la face et pour laisser la porte ouverte à la négociation [avec les États-Unis] », croit le professeur.

Sortir les troupes américaines du territoire, à l'instar du Canada et de l'Allemagne, pourrait contribuer à diminuer la tension dans la région et être une approche « rationnelle et pertinente », est d'avis M. Toureille. « Mais on a Donald Trump à la Maison-Blanche et on sait à quel point c'est quelqu'un qui fait preuve d'impulsivité » prévient-il.

Avec l'Agence France-Presse



Un koala souffrant de brûlures a été secouru au début du mois par des agents de conservation de la faune.

DANA MITCHELL KANGAROO ISLAND WILDLIFE PARK VIA ASSOCIATED PRESS

III AUSTRALIE

Les incendies de forêt menacent une biodiversité unique au monde

ALEXANDRE SHIELDS
LE DEVOIR

En plus des pertes de vies humaines et des maisons détruites, les feux qui ravagent des régions entières de l'Australie ont déjà tué des centaines de millions d'animaux sur cette île continent. Cette hécatombe pour la biodiversité est d'autant plus inquiétante que le pays compte énormément d'espèces endémiques, dont plusieurs étaient déjà menacées de disparition.

Les feux qui frappent plusieurs régions de l'immense territoire australien depuis septembre auraient tué plus de 500 millions d'animaux, selon un premier bilan « conservateur » publié le 3 janvier par des chercheurs de l'Université de Sydney, qui ont alors pris soin de souligner que le décompte final serait sans aucun doute « considérablement plus élevé ».

Au moment où les incendies continuent leur progression, après avoir déjà consumé plus de 80 000 km² (185 fois la superficie de Montréal), une nouvelle évaluation réalisée par des scientifiques de l'Université de Sydney et le Fonds mondial pour la nature (WWF) avançait d'ailleurs mardi le chiffre d'un milliard d'animaux.

Ces animaux ont été tués par les feux, mais aussi en raison de la destruction de leurs sources de nourriture ou de leur habitat.

« Ces pertes qui fendent le cœur comprennent des milliers de précieux koalas, mais aussi d'autres espèces iconiques comme les kangourous, les wallabys, les opossums volants et les cacatoès. Et comme beaucoup de forêts mettront des décennies à se remettre, certaines espèces se retrouveront au bord de l'extinction. Mais avant que les feux ne se calment, l'étendue réelle des dommages restera inconnue », a fait valoir le directeur de WWF Australie, Dermot O'Gorman, par voie de communiqué.

Parmi les animaux victimes de ces feux vraisemblablement amplifiés par les effets des bouleversements climatiques, on compterait pour le moment environ 8000 koalas, selon les données disponibles mardi.

Cette espèce endémique et emblématique, qui est inscrite sur la « liste rouge » des espèces menacées de l'Union internationale de conservation de la nature, devrait donc poursuivre son déclin déjà bien entamé.

Dans certaines régions, le petit marsupial risque d'ailleurs d'être complètement éradiqué. Un cas qui illustre la situation que pourraient vivre d'autres espèces déjà menacées. Concrètement, analyse le Centre national de la recherche scientifique de France, le fait de perdre brusquement toute une

partie de leur population et de leur habitat accroît le risque de les faire basculer inexorablement vers l'extinction.

Faune unique

Le koala n'est par ailleurs qu'une des très nombreuses espèces qu'on ne retrouve qu'en Australie. En fait, c'est le cas de plus de 80 % des mammifères du pays, mais aussi de 90 % des reptiles et des amphibiens, ainsi que 45 % des oiseaux.

Les feux risquent donc d'entraîner des pertes majeures pour la biodiversité mondiale, selon Marco Festa-Bianchet, professeur titulaire à la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke.

Le chercheur, qui étudie les kangourous gris en Australie depuis 12 ans, juge d'ailleurs que les répercussions sur les espèces australiennes se feront ressentir très longtemps après la fin des incendies.

« Il ne faut pas seulement calculer le nombre d'animaux morts, mais aussi les habitats qui ont été détruits. Pour les animaux herbivores, ça veut dire qu'ils n'auront rien à manger. Mais aussi, les prédateurs introduits comme le chat et le renard vont détruire les abris des animaux, donc les survivants aux feux seront davantage victimes de la prédation. Et les effets négatifs seront très importants au cours des prochaines années. »

Des dizaines d'incendies échappant toujours à tout contrôle, Marco Festa-Bianchet redoute les prochaines semaines. « Nous sommes au début de l'été, donc au début de la saison des feux. C'est un peu comme si nous étions au début du mois de juillet. Ça pourrait donc continuer au moins pendant deux autres mois. On peut toujours espérer de la pluie, mais pour le moment, les prévisions météorologiques sont assez terrifiantes. »

Mardi, les autorités australiennes redoublaient d'ailleurs d'efforts pour tenter de reprendre le contrôle de la situation, profitant d'une météo ponctuellement moins défavorable avant une nouvelle vague de chaleur dans les prochains jours. Un grand nombre de feux sont trop importants pour être éteints par les pompiers. Et seules de très importantes précipitations permettront d'en venir à bout.

Depuis le mois de septembre, 25 personnes ont péri en raison de cette crise, tandis que plus de 1800 maisons ont été réduites en cendres.

Autre signe de l'ampleur du désastre en cours, les services météorologiques chiliens et argentins ont annoncé lundi que les fumées des incendies australiens avaient été repérées dans le ciel de ces deux pays, distants de plus de 12 000 km de l'Australie.

Les dernières inondations ont coûté 17 millions à la Ville de Montréal

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les inondations du printemps dernier ont coûté cher à la Ville de Montréal. Une somme de 17,2 millions de dollars a été nécessaire pour faire face à la crue des eaux, dont un montant de plus de 3,2 millions pour payer les heures supplémentaires des employés de la Ville.

Le 15 avril 2019, plusieurs arrondissements montréalais, soit L'Île-Bizard-Sainte-Genève, Pierrefonds-Roxboro, Ahuntsic-Cartierville, Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de même que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et le village de Senneville ont été le théâtre d'inondations majeures en raison de la fonte des neiges et des pluies abondantes.

Le 16 avril, la mairesse Valérie Plante avait d'ailleurs décrété l'état d'urgence, qui a finalement été levé le 8 mai.

Cet événement a mobilisé des ressources importantes à la Ville, bien au-delà de la période de crue des eaux, car les interventions de la Ville se sont prolongées jusqu'au 13 septembre 2019.

« Les inondations de 2019 furent pires qu'en 2017 par leur ampleur et leur durée. Néanmoins, grâce aux mesures préventives temporaires et d'intervention prises par l'Organisation de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal (OSCAM), seules 110 résidences furent inondées en 2019, contre 1100 en 2017 », a indiqué le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) dans un résumé remis aux membres du comité exécutif.

Le rapport du SIM rendu public mardi détaille les interventions qui ont été faites pendant et après les inondations, avec, entre autres, l'ouverture d'un centre de coordination des mesures d'urgence et d'un centre des opérations, la fermeture de rues et de ponts, la mise en place d'une équipe nautique, l'inspection des résidences touchées, le démantèlement des digues et la gestion des déchets et des sacs de sable.

Heures supplémentaires

Avant même que l'état d'urgence soit déclaré, la Ville avait dépensé 1,2 million pour se préparer aux inondations.

Puis, pendant l'état d'urgence, les coûts ont atteint près de 2 millions. Après le retrait des eaux, la Ville s'est engagée dans une phase de « rétablissement » qui a aussi nécessité des ressources humaines et matérielles importantes.

La Ville établit ainsi à 17,2 millions le total des dépenses qu'elle a dû assumer entre le 15 avril et le 13 septembre 2019 en biens et services.

Des sommes considérables ont servi à la location d'outillage, d'équipements et de machinerie (2,5 millions) ainsi qu'à l'achat de matériaux de construction (2 millions).

Mais une part importante des dépenses, soit 6,7 millions, a été consacrée aux salaires des contremaîtres, professionnels, cols blancs, cols bleus, pompiers et policiers.

De ce montant, 3,2 millions sont liés aux heures supplémentaires effectuées par ces employés.

À eux seuls, les cols bleus ont touché 2,1 millions en heures supplémentaires et les policiers, 508 000 \$.

La Ville n'a pas été en mesure de fournir des données comparatives pour les inondations de 2017, car les méthodes de calcul diffèrent, a indiqué le cabinet de la mairesse Valérie Plante mardi.

L'administration reconnaît toutefois que les crues printanières ont été coûteuses pour la Ville. « C'est en effet un montant important, mais le nombre de maisons inondées a été beaucoup moins important qu'en 2017 — 110 en 2019 contre 1100 en 2017 », a signalé l'attachée de presse de la mairesse, Geneviève Jutras.

Aide gouvernementale

Montréal croit que les gouvernements fédéral et provincial devront épauler les villes dans la prévention et la gestion des inondations.

« Ce qu'on réalise, c'est que ces événements deviendront de plus en plus fréquents et que leur importance ne diminuera pas. Alors, il faut que les gouvernements supérieurs viennent en aide aux municipalités. Nous ne pourrions y arriver seules », a souligné M^{me} Jutras.

À l'échelle du Québec, plus de 310 municipalités ont été touchées par les inondations printanières de 2019.

Voyages Symone Brouty

Pour des voyages pas comme les autres!

1 800 650-0424 www.voyagesbrouty.com



Voyages Symone Brouty & son équipe vous souhaite
Une belle année 2020!

Présentations- Conférences **circuits saisons 2020**
Présentées par des **Spécialistes**

Dimanche 12 janvier

Hôtel Ruby Foo's, 7655 Blv Décarie

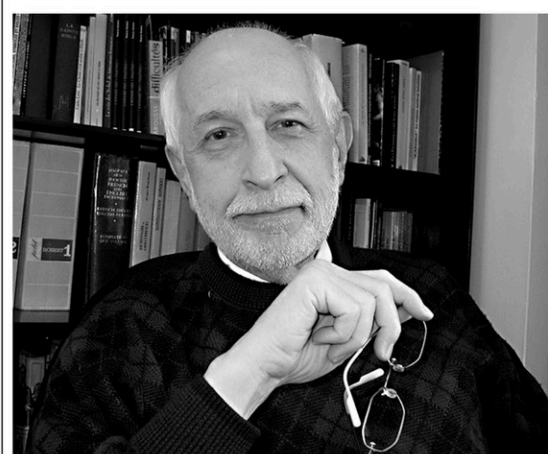
Salle Shanghai A

10h00 Italie du Sud 22jrs
11h30 La Grèce, ses îles 20jrs
12h30 Magistrale Russie 22 jrs
14h00 Splendeurs Italie 20jrs

Salle Shanghai B

10h00 Portugal Madère 21jrs
11h30 Magnifique Égypte 19jrs
12h30 Europe de l'est Centrale 24jrs
14h00 Perles des Balkans 19jrs

Permis du Québec



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

III ÉTALEMENT URBAIN

Toujours plus loin

Plusieurs municipalités situées au pourtour de la Communauté urbaine de Montréal (CMM) connaissent un développement centré surtout sur la construction de résidences unifamiliales érigées sur de grands terrains. Ces municipalités, dont les nouveaux citoyens contribuent à l'engorgement des voies de circulation de la grande région de Montréal, profitent de l'activité économique du centre, sans se plier à l'orientation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui vise à densifier l'utilisation du territoire. Sous l'œil complaisant du gouvernement Legault, l'étalement urbain se poursuit de plus belle.

La croissance démographique des municipalités limitrophes ne vient pas de leur dynamisme intrinsèque mais dépend plutôt des emplois présents sur le territoire de la CMM. Selon les dernières données de l'Observatoire Grand Montréal, de plus en plus de citoyens de ces municipalités font la navette pour y travailler. Pour près de 30 de ces municipalités, le taux de « navettage » vers les villes centres atteint 40 % de la population active et pour dix d'entre elles ce taux dépasse les 50 %. Quelque 100 000 habitants de ces banlieues

éloignées en croissance font ainsi la navette tous les jours, et dans 94 % des cas ce sont des automobilistes puisque les transports en commun sont pratiquement inexistantes. Et ils risquent de le demeurer longtemps puisque le type de développement favorisé — à faible densité — est incompatible avec le transport collectif.

Les mises en chantier résidentielles, dans les MRC qui jouxtent la CMM, portent principalement sur des maisons individuelles. Dans les municipalités limitrophes qui connaissent un boom immobilier, cette part peut atteindre 50 %.

Le cas de la petite municipalité de Saint-Colomban, en banlieue de Saint-Jérôme, est frappant : près de 90 % des immeubles résidentiels construits entre 2013 et 2018 sont des maisons unifamiliales. Qui plus est, ces maisons ne sont pas desservies par un aqueduc municipal : chacune d'entre elles doit être reliée à une fosse septique. Ce type de développement requiert d'immenses terrains, de 30 000 pieds carrés ou plus, soit quatre fois le terrain type d'un bungalow des années 1950 ou 1960. C'est pour ainsi dire de l'étalement urbain aux stéroïdes.

Les maisons unifamiliales des municipalités limitrophes sont évidemment moins chères que celles des villes de banlieue de la CMM à proximité. Les jeunes familles — le rêve de l'unifamiliale avec sa cour est encore bien vivant — y trouvent leur compte.

En matière d'étalement urbain, comme pour d'autres enjeux qui touchent la protection de l'environnement, le gouvernement caquiste fait preuve d'incohérence

Selon l'Observatoire Grand Montréal, la CMM perd environ 7000 habitants par an au profit des villes limitrophes. Une minorité (1470 personnes) provient de Montréal, le reste vient des villes de banlieue.

Depuis 2012, la CMM poursuit un Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui vise à favoriser la densification du tissu urbain afin de freiner l'étalement urbain, protégeant ainsi les terres agricoles et les milieux naturels. Aussi son périmètre urbain est demeuré stable, fait-elle valoir.

Il en est tout autrement des villes limitrophes. Elles devraient suivre l'« orientation 10 » du MAMH en favorisant le développement du tissu urbain existant, ce qu'elles ne font pas, déplore la CMM.

En matière d'étalement urbain, comme pour d'autres enjeux qui touchent la protection de l'environnement, le gouvernement caquiste fait preuve d'incohérence. Dans son plan stratégique 2019-2023, le ministère reconnaît que l'étalement urbain prend de l'ampleur, ce qui contribue à la congestion routière et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le phénomène fait pression sur les terres agricoles, tout en engendrant des coûts importants en matière d'infrastructures. Or, comme l'a rapporté *La Presse* en décembre, la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, appuie la MRC de Montcalm, qui borde Mascouche et Terrebonne, dans sa demande de dézonage de plus de 100 hectares de terres agricoles — l'équivalent de quelque 200 terrains de football. La demande sera traitée par la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ), mais on se demande si l'organisme saura résister aux pressions politiques. Pendant qu'on exige des villes de la CMM qu'elles freinent l'étalement urbain, on veut permettre à une MRC limitrophe d'y contribuer allègrement.

Décidément, le gouvernement Legault, poursuivant des visées politiques mal inspirées — le député de Rousseau, Louis-Charles Thouin, est l'ancien préfet de la MRC de Montcalm —, est prêt à fouler aux pieds des principes qui devraient pourtant guider le développement urbain à l'heure du réchauffement climatique. Qu'il laisse la CPTAQ assumer son rôle qui est de protéger les terres agricoles.

LIBREOPINION

Étalement urbain : deux visions s'opposent

Martin Damphousse
Maire de Varennes
Chantal Deschamps
Mairesse de Repentigny
Marc-André Plante
Maire de Terrebonne
Guillaume Tremblay
Maire de Mascouche

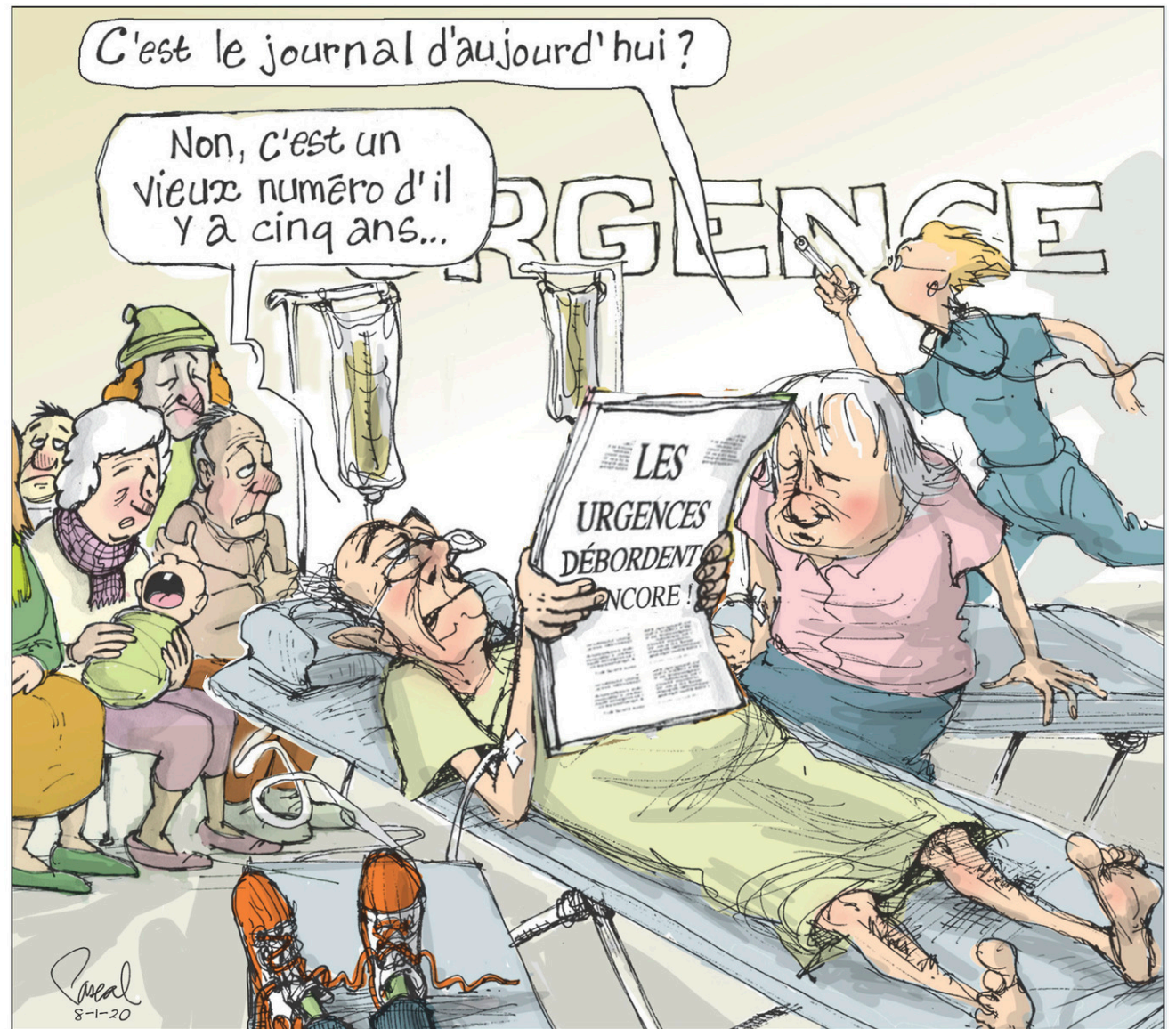
L'agrandissement des périmètres d'urbanisation et l'expansion en zone agricole de la MRC de Montcalm, d'une superficie de près de 336 hectares — l'équivalent de 672 terrains de football —, envoient un mauvais message. La population s'attend aujourd'hui à ce que les gouvernements nationaux et de proximité agissent dans une perspective de développement durable en matière d'aménagement du territoire.

À cet égard, les efforts des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

sont bien connus. Celles-ci se densifient et développent des milieux de vie durables favorisant l'utilisation du transport collectif tout en protégeant des milieux naturels.

Cette urbanisation durable est le fruit d'un cheminement collectif des élus de la CMM, qui ont convenu de respecter les orientations et les objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) depuis son entrée en vigueur en 2012. Le PMAD respecte également les orientations du gouvernement en matière d'aménagement.

Là où le bât blesse, c'est que ces mêmes règles d'aménagement ne sont pas appliquées de la même façon aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) du pourtour de la CMM. En effet, le gouvernement du Québec s'est doté d'une orientation pour freiner l'étalement ur-



LETTRES

L'après-Greta

Nul doute que le phénomène Greta Thunberg aura contribué à créer un mouvement de sensibilisation sans précédent autour de la lutte contre les changements climatiques, la manifestation monstrueuse de quelque 500 000 personnes à Montréal le 27 septembre, notamment des jeunes, en faisant foi sans équivoque.

Toutefois, même si des efforts timides émergent de différents pays, force est de constater que l'élan de mobilisation a tendance à s'estomper petit à petit pour céder la place à des vœux pieux qui ne franchissent pas la barrière des belles intentions, sans compter qu'elles sont souvent projetées sur des échéances lointaines.

Et pourtant, l'ensemble de la classe scientifique ne cesse de clamer l'urgence d'agir dans la lutte contre les changements climatiques, notre planète donnant de plus en plus des signes visibles de bouleversements climatiques, comme les inondations, les ouragans, les incendies de forêt, les tornades, les sécheresses, etc.

Bref, il appartient maintenant aux dirigeants de la planète de passer des paroles aux actes, de donner suite aux nombreuses manifestations qui, de toute évidence, n'ont pas réussi à créer l'élan nécessaire à la mise sur pied d'une véritable transition énergétique.

Il ne faudrait surtout pas que l'image hautement médiatisée de Greta Thunberg se dissipe dans la nuée des temps sans que le mes-

sage d'urgence de la jeune militante suédoise donne les fruits nécessaires à la survie de notre planète!

Henri Marineau

Québec, le 6 janvier 2020

Monsieur le Ministre Dufour, il faut régler!

Pour vouloir défendre la nature, il faut la comprendre. Pour pouvoir la comprendre, il faut quelqu'un pour nous l'enseigner. C'est précisément le mandat des travailleuses et des travailleurs de la SEPAQ : protéger et mettre en valeur nos beaux espaces naturels. À l'heure où nos écosystèmes sont de plus en plus menacés, la contribution que ces employées et employés apportent à notre société devrait être valorisée. Or, à ce jour, le gouvernement ne semble malheureusement pas considérer qu'il s'agit d'une fonction suffisamment importante pour mériter d'en vivre décemment. Protéger nos réserves naturelles semble toujours être considéré comme un travail de second ordre.

Notre premier ministre n'a cependant aucun problème à défendre les salaires des hauts fonctionnaires ou des patrons des sociétés d'État, notamment en octroyant aux médecins spécialistes une rémunération en parité avec leurs collègues des autres provinces du Canada. Notre premier ministre répète constamment que son objectif est de créer des « emplois payants », des « bonnes jobs » pour les Québécoises et les Québécois. Il prévoit de dépenser des cen-

taines de millions de dollars pour subventionner des entreprises afin d'y arriver. Comment expliquer alors que notre gouvernement actuel maintienne des milliers de travailleuses et travailleurs dans la précarité alors qu'une infime partie des immenses surplus budgétaires à sa disposition suffirait à offrir des conditions d'emploi décentes au personnel de la SEPAQ?

Au fil de cette négociation, il est devenu très clair que le blocage est d'ordre politique. En un an de négociation, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, n'a pas levé le petit doigt pour favoriser un dénouement. Ce dernier n'est d'ailleurs pas venu à la rencontre du personnel de la SEPAQ, pas plus qu'il n'a offert son aide pour faciliter les discussions. À ce stade des négociations, force est de constater que c'est le gouvernement lui-même qui refuse d'autoriser toute bonification des offres pour la SEPAQ. Nous souhaitons vivement que le ministre Dufour intervienne, écoute et entende enfin la réalité et les demandes des travailleuses et travailleurs de la SEPAQ.

Nos parcs et nos réserves naturelles ne devraient jamais être gérés comme une entreprise commerciale, mais plutôt comme d'immenses musées à ciel ouvert ou de grandes bibliothèques de la nature. Le gouvernement est responsable de mettre en place des ressources nécessaires afin de préserver nos espaces naturels.

Christian Daigle, président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Le 7 janvier 2020

III POLITIQUE INTERNATIONALE

Vers une autre guerre au Moyen-Orient ?

François LaRoche
Ancien diplomate canadien

Il est bien sûr à espérer que la raison prévaut chez Donald Trump et le régime des mollahs à Téhéran et qu'une autre guerre ne sera pas déclenchée au Moyen-Orient. Si la tendance se maintient, comme disait l'autre, les chances d'un affrontement armé ne cessent malheureusement d'augmenter.

Depuis son accession au pouvoir, Trump a provoqué Téhéran par une série de mesures comprenant le retrait de l'accord sur le nucléaire et la mise en place de sanctions économiques, sans compter ses *tweets* d'insultes. Ce processus vient d'atteindre un autre palier avec l'assassinat récent du général iranien Souleimani. Comme s'il voulait l'avoir lui aussi, sa guerre, pour passer à l'histoire !

On dit que Trump n'écoute personne, qu'il prend ses décisions selon ses humeurs et qu'il n'a aucune stratégie. Dans le cas de l'Iran, ce n'est pas le cas malheureusement, et c'est ce qui fait craindre le pire.

Beaucoup de gens à Washington et au Moyen-Orient ont intérêt à ce que ce nouveau conflit émerge. Il y a d'abord les coupables habituels : le lobby militaro-industriel américain, comme on l'appelle, qui profiterait sûrement d'une nouvelle guerre, qui sert à enrichir les actionnaires et au développement de nouvelles armes. Puis les compagnies de pétrole, qui bénéficient déjà de l'augmentation du prix de ce dernier.

Les *think tanks* conservateurs et les va-t-en-guerre du Parti républicain frétillent déjà à l'idée de pouvoir se regrouper derrière le « commandant en chef » pour afficher le « retour de l'Amérique » avant la prochaine élection. Qui sait, les membres de l'Église évangélique américaine, fiers membres de la « base » de Trump, qui rêvent de l'Armageddon et du retour du



Depuis son accession au pouvoir, Donald Trump provoque l'Iran.
ALEX BRANDON LA PRESSE CANADIENNE

Christ sur la Terre, espèrent peut-être que cette fois sera la bonne... Pompeo et Pence, des fanatiques religieux, seraient aux premières loges...

« Croissant chiite »

Au Moyen-Orient, les dirigeants du « croissant chiite », qui voyaient leur population démontrer leur ras-le-bol à leur égard, se servent de la disparition de Souleimani pour rameuter les populations, et rien de mieux qu'un appel au martyr pour faire oublier corruption et incompetence ! Les royautés du Golfe vont profiter à court terme de l'augmentation du prix du baril, mais elles risquent de se retrouver impliquées dans le conflit, directement ou non.

Un autre qui doit se réjouir est le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, qui, depuis des années, s'évertue à pousser les Américains dans une action militaire contre Téhéran. Il y est presque arrivé. Allez, en-

core un petit effort ! Face à son possible emprisonnement, cela sert tout à fait sa survie politique, surtout si Israël est attaqué.

Évidemment, Trump croit que ce scénario guerrier favorisera sa réélection et fera oublier son bilan chaotique et la perspective d'*impeachment*. On verra. Cette stratégie pourrait se retourner contre lui. Il est difficile de prévoir la réaction d'électeurs à qui il avait promis de ne pas entraîner le pays dans une autre guerre coûteuse. Les Iraniens et leurs affidés ne se laisseront pas faire et peuvent être de sérieuses nuisances sur le plan international.

Une guerre dans une région qui décidément ne semble jamais pouvoir s'en sortir n'apporterait comme toujours que souffrances et destructions. Souhaitons un sursaut d'humanité et d'intelligence chez ces leaders politiques qui tiennent la région et le monde au bord de la catastrophe.

III MONTRÉAL

Pourquoi devrait-on se préoccuper du sort des cochers ?

Vincent Laliberté
Psychiatre et candidat au doctorat en anthropologie

Comment comprendre la décision de l'administration municipale d'éliminer les calèches ? On suppose généralement que c'est parce qu'il y a eu de la maltraitance animale et que, par conséquent, cette décision a été prise pour veiller au bien-être des chevaux.

N'a-t-on pas tous vu l'image d'un cheval qui s'est écroulé dans les rues du Vieux-Montréal en 2018 ? Bien sûr, cette industrie a ses imperfections, que décrit Brian Myles dans son éditorial du 4 janvier dans *Le Devoir*. Mais l'ensemble de la couverture médiatique fait à mon avis l'économie du débat de fond : si les calèches sont éliminées à Montréal, c'est avant tout en raison de l'avancée des idées antispécistes portées sans relâche par quelques organisations de défense des droits des animaux.

Qu'est-ce que le spécisme ? Popularisé par le philosophe Peter Singer en 1975 dans son livre *La libération animale*, le spécisme est une discrimination injustifiée basée sur l'appartenance à une espèce, comparable au racisme ou au sexisme. La mouvance antispéciste vise à éliminer l'« exploitation » des animaux par l'homme en interdisant leur utilisation pour le divertissement ou pour le travail. Cela mène à une forme d'abolitionnisme interdisant l'achat et la vente d'animaux et, par voie de conséquence, à l'interdiction de leur domestication.

Bien-être des animaux

Je salue les organisations de défense des droits des animaux pour leurs efforts incessants pour la cause animale, et j'espère bien rendre compte de leurs idées dans ce texte. Il importe toutefois de sa-

bénéficier grandement d'étroits rapports avec les chevaux.

Ce qui m'a amené à m'intéresser au sort des cochers, c'est la violence qui a été observée à leur endroit au fil des dernières années dans les rues de Montréal. En plus d'avoir à endurer des manifestations hebdomadaires certains étés, les cochers ont été régulièrement insultés par des chahuteurs, qui hurlaient des « cruel ! », « abuseur ! », ou des slogans comme « *Free the horses* » !

Violence

Ces attaques ont culminé par un assaut à coups de poing à l'endroit de la cochère Nathalie, le 28 août 2019 ; la suspecte a été arrêtée et un procès pour voie de fait est en cours. Or, rien dans la conduite des cochers n'a jamais justifié un tel niveau de violence. Il est permis de croire que le comportement abusif des chahuteurs s'explique par leurs idées antispécistes, malgré les bonnes intentions derrière celles-ci.

L'anthropologue Jean-Pierre Digard décrit dans son ouvrage *L'animalisme est un antihumanisme* de quelle manière le fait de traiter les animaux sur le même pied que les humains entraîne dans les faits une dépréciation de ces derniers, qui sont alors accusés de tous les maux. À mon avis, le problème de la violence dirigée contre les gens qui travaillent avec les animaux et qui vivent parfois dans la précarité n'a pas été suffisamment considéré par les groupes qui militent pour les droits des animaux (ou animalistes).

Un grand nombre de Montréalais cherchent le fil conducteur derrière les décisions de notre administration municipale concernant les animaux. L'élimination des calèches, le retrait du règlement contre les pitbulls, l'interdiction de la vente d'animaux de compagnie ne provenant pas de refuges ont un point commun : chacune de ces mesures a été précédée par des campagnes de militantisme actif menées par des organisations dont les membres se réclament de l'antispécisme [...].

On aurait intérêt à débattre cette question, car plutôt que de viser les endroits où il y a réellement de la souffrance animale, comme les abattoirs industriels, ces gains vers l'abolitionnisme sont présentement faits sur le dos d'un petit nombre de personnes vulnérables, les cochers, victimes de mépris de classe depuis fort longtemps.

L'ordre moral, hier et aujourd'hui

FRANCINE PELLETIER



On ne peut condamner Gabriel Matzneff, l'écrivain français accusé de pédophilie, sans condamner l'époque qui a glorifié sa sexualité pédophile. C'est ce que disait essentiellement mon collègue Christian Rioux dans sa dernière chronique. Comment comprendre la curiosité amusée qui a accueilli la séduction de « lycéennes » sans comprendre la permissivité qui régnait à l'époque ? La fameuse « interdiction d'interdire » est parfois allée trop loin, c'est vrai, et il fallait le préciser. Mais de là à voir les années 1960-1970 comme un simple dérapage ou, comme le dit un certain chroniqueur du *Journal de Montréal*, « l'une des périodes les plus stupides de l'histoire moderne », il y a un pas à ne pas franchir.

Disons, d'abord, que la France était un lieu propice pour une affaire Matzneff. La provocation, l'idée de préconiser ce qui est contraire aux convenances, le plaisir de choquer, est une tradition intellectuelle française de longue date. Le philosophe Alain Finkielkraut n'a pas laissé sa place en déclarant à la télévision récemment : « Je dis aux hommes : "Violez les femmes !" D'ailleurs, je viole la mienne tous les soirs et elle en a marre ».

Deuxio, certains Français adorent choquer sexuellement par-dessus tout. Outre M. Finkelkraut, le Marquis de Sade (1740-1814), Pauline Réage (*Histoire d'O*, 1954), Virginie Despentes (*Baise-Moi*, 1995), Catherine Millet (*La vie sexuelle de Catherine M.*, 2002), et jusqu'à Catherine Deneuve qui a tenu, à la suite de dénonciations d'agressions sexuelles en 2018, à défendre le droit des hommes « d'importuner » les femmes. Choquer en réclamant une sexualité « hors normes » est une spécialité française qui n'est pas nécessairement reliée aux années soixante-huitardes. Baisez n'importe qui, n'importe quand, mais baisez. C'est l'impératif culturel d'une certaine France. Demandez-le à Michel Houellebecq. Un jour, quelqu'un nous expliquera pourquoi.

Maintenant, les années du « *peace and love* », de Marx et des soutiens-gorges flambés étaient-elles si « stupides » ? Il y avait sans doute beaucoup de naïveté derrière la notion de « l'imagination au pouvoir ». Avec le recul, l'amour (« *all you need is love* ») n'a malheureusement pas suffi à réinventer le monde. Cela dit, jamais le monde n'aura vécu une transformation aussi profonde, menée par si peu de gens, en si peu de temps. Les années 1960-1970 sont en quelque sorte les années lumières des deux derniers siècles, le moment où le conformisme céda le pas à l'esprit critique, le provincialisme à l'ouverture sur le monde, les vieux empires à la décolonisation, la censure à l'ouverture d'esprit, les grossesses forcées à la contraception, la religion aux droits et libertés, l'uniformité à la diversité, Papa a raison à Janette veut savoir, la Grande Noirceur à la Révolution tranquille.

Au Québec, notamment, tout ce qui nous rend si fiers aujourd'hui, la prise en charge de notre destin collectif, le sens de la différence, la valorisation de l'éducation, l'égalité hommes-femmes, tous ces partis pris radicalement différents de ce qui avait défini la Belle Province à venir jusqu'à maintenant, auraient été impossibles sans le bouleversement culturel qui secouait l'Occident à l'époque. On peut bien sûr rouler de la paupérisé devant les excès des marxistes-léninistes mais ce ferment d'extrême gauche n'est pas non plus étranger à la politisation de la province à grande échelle, à l'ouverture sur le monde et au nationalisme décidément progressiste qui distinguera le Québec. Mais le moins « stupide » dans tout ça ? Le mouvement de libération des femmes.

Les années 1960-1970 visaient un « changement radical » et, parmi tous les courants idéologiques de l'époque — la contre-culture, l'extrême gauche, l'indépendantisme — le féminisme est sans contredit celui qui s'est le mieux acquitté de la tâche. La seule véritable révolution, celle qui a résisté au changement d'époque, concerne la mise en valeur des femmes dans toutes les sphères de la société. C'est un changement énorme, une restructuration non seulement de la famille, mais de la société elle-même, que personne n'oserait qualifier aujourd'hui de stupide, sans risquer de se voir coller la même étiquette.

C'est d'ailleurs grâce au féminisme, et non à un retour aux valeurs traditionnelles, qu'invoquait Christian Rioux dans sa chronique, que la pédophilie a finalement été dénoncée. « L'idée que le crime sexuel est une chose grave est une idée très récente », explique l'historienne française Anne-Claude Ambroise-Rendu. Elle est liée « à la dénonciation de la domination masculine qui se traduit par la domination du corps des femmes et des enfants ». En d'autres mots, c'est seulement à partir du moment où on a compris la vulnérabilité sexuelle des femmes vis-à-vis des hommes qu'on a également compris celle des enfants.

Oui, les années 1960-1970 ont connu certains dérapages, mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, voulez-vous ? Ces deux décennies ont servi de fondation à beaucoup de ce qui nous honore aujourd'hui.

Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.



L'agriculture au goutte à goutte permet de faire pousser des plantes en milieu aride, comme cette plantation de jojoba en banlieue de Beersheva, dans le désert du Néguev, près de la frontière avec l'Égypte.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Là où « chaque goutte compte »

L'eau est une obsession nationale depuis la naissance d'Israël



Israël

Capitale

Tel-Aviv

Population 8,7 millions

Enjeu Recyclage des eaux d'égout, agriculture au goutte à goutte, campagnes visant à limiter la consommation d'eau: en Israël, la préservation de cette ressource est depuis toujours une priorité nationale.

MARCO FORTIER
À TEL-AVIV
LE DEVOIR

Soucieux de limiter l'immigration juive en Palestine, les Britanniques préviennent en 1939 que les maigres réserves d'eau de la région peuvent suffire à deux millions de personnes tout au plus. La population de la Palestine sous mandat britannique (l'équivalent d'Israël, la Cisjordanie et Gaza) était alors estimée à 834 000 personnes.

On connaît la suite : 80 ans plus tard, l'État hébreu alimente en eau potable près de 13 millions de personnes (8,7 millions en Israël, plus de 4 millions en Palestine), en plus de distribuer de grandes quantités d'eau en Jordanie en vertu de l'accord de paix de 1994. Mais Israël a dû prendre les grands moyens pour faire mentir les Britanniques. La quête de l'eau et la préservation de cette ressource plus précieuse que le pétrole sont depuis toujours une priorité nationale.

« L'histoire d'Israël est une histoire de gestion de l'eau. Ce pays souffre depuis ses débuts de manque d'eau et de périodes de sécheresse », dit Yossi Yacoby, chef de cabinet du président-directeur général de Mekorot, la société nationale de l'eau en Israël. Il nous accueille à son bureau, au centre de Tel-Aviv, en nous offrant un pichet d'eau fraîche : « C'est de l'eau du robinet », précise-t-il en souriant.

Le défi du climat

Comme l'a rapporté *Le Devoir*, la croissance démographique et les changements climatiques compliquent l'ap-

visionnement en eau en Israël et ailleurs au Moyen-Orient. L'État hébreu a dû construire en toute hâte cinq usines de dessalement de l'eau de mer, entre les années 2005 et 2016. Sans cet apport d'immenses quantités d'eau potable, il n'y aurait plus d'eau courante dans cette région parmi les plus arides de la planète. Les deux tiers du pays sont en plein désert.

Ironiquement, la ville côtière de Tel-Aviv a été le théâtre d'un véritable déluge au cours des dernières heures. Les experts ont attribué ces pluies d'une rare intensité aux changements climatiques. Pourtant, le bouleversement du climat mène habituellement à la sécheresse dans cette partie du monde.

« Avec les changements climatiques, on se prépare au pire, mais c'est ce qu'on a toujours fait. C'est pour ça qu'on est un peu en avance sur les pays qui commencent à considérer ça comme un problème », dit Shmuel Assouline, directeur des relations internationales au Centre Volcani, le laboratoire de recherche du ministère israélien de l'Agriculture.

L'eau a rapidement été nationalisée après l'indépendance du pays en 1948. Toutes les formes d'eau sont tarifées — pour l'agriculture, l'industrie et la consommation des ménages. L'eau n'est jamais gratuite en Israël. Et un des premiers grands projets d'infrastructures de l'État naissant a été l'Aqueduc national, qui relie depuis 1964 le nord du pays, traditionnellement plus riche en eau, au sud désertique.

Plus important encore, devant la rareté des réserves d'eau, le gouvernement israélien a pris une décision radicale : investir massivement dans le recyclage de ses eaux usées pour les réutiliser en agriculture. Selon le ministère de l'Énergie, le pays réutilise pas moins de 86 % de ses eaux usées (de pluie et d'égouts) — le taux le plus élevé du monde, loin devant l'Espagne, qui réutilise 17 % de ses eaux usées.

Plus de 60 % de l'agriculture est issue de l'eau recyclée, selon Shmuel Assouline. Deux réseaux d'aqueduc distincts traversent le pays pour éviter que l'eau potable entre en contact avec l'eau vouée à l'agriculture, qui est de moindre qualité.

Avec les changements climatiques, on se prépare au pire, mais c'est ce qu'on a toujours fait

SHMUEL ASSOULINE



Goutte à goutte

En plein désert du Néguev, près de la frontière avec l'Égypte, un aqueduc de couleur rose longe la route 2357. « Danger, eau d'égout recyclée. Interdit d'en boire !!! » indique un autocollant apposé sur le tuyau.

Une oasis apparaît tout à coup dans l'immensité aride. Un village verdoyant bordé d'arbres et de fleurs. Une fontaine trône en face des bureaux de la municipalité. Et tout autour du village, des champs cultivés s'étirent au loin dans la plaine.

Cette éclosion de verdure au milieu du désert n'est pas le fruit du hasard. Tout ce qui pousse ici a été irrigué. Et nous sommes un peu dans la Mecque de l'irrigation : c'est ici, au kibboutz Hazerim, qu'a été inventée en 1965 l'irrigation au goutte à goutte — une technique qui a révolutionné l'agriculture en milieu aride.

Netafim, l'entreprise qui a fait breveter le « goutteur », est aujourd'hui milliardaire, avec 4300 employés dans 110 pays. La Mexicaine Mexichem a acquis en 2017 80 % des parts de l'entreprise au coût de 1,5 milliard \$ US. Le siège social de Netafim est ici, au kibboutz Hazerim. La multinationale est le principal employeur du village de 1000 âmes.

« L'irrigation au goutte à goutte a été inventée par accident », raconte Natan Barak, cadre de haut rang chez Netafim, en nous faisant visiter les champs de jojoba qui entourent le kibboutz. Un chapeau de paille le protège du soleil qui frappe fort, en cette fin d'avant-midi.

Au milieu des années 1960, les résidents du kibboutz ont vu grandir

avec stupéfaction un « arbre miraculeux » dans cette terre désertique. Ils se sont rendu compte qu'un vieux tuyau laissait fuir des gouttes d'eau près des racines de l'arbre. Le « goutteur » était né. Aujourd'hui, en Israël, en Palestine et dans pratiquement tous les pays où l'eau devient rare, l'agriculture se fait au goutte à goutte. Cette technique requiert une fraction de l'eau consommée par l'irrigation traditionnelle, explique Shmuel Assouline, du ministère de l'Agriculture.

Industrie de l'avenir

Les chercheurs du Centre Volcani, dans une vaste plaine en banlieue de Tel-Aviv, développent désormais ce qu'ils appellent « l'agriculture de précision » : ils recourent à des données obtenues par satellite ou par drone pour connaître la couverture végétale, le type de sol, la quantité d'eau souterraine...

Des capteurs à distance permettent de détecter les fuites d'eau, les tuyaux bouchés et même les mauvaises herbes. Le système émet des herbicides uniquement là où il le faut, et ferme automatiquement le tuyau en cas de fuite d'eau, explique Shmuel Assouline.

Les chercheurs israéliens ont aussi développé des plantes tolérantes à la sécheresse, à la salinité et à la chaleur. La simple installation de filets au-dessus des cultures réduit l'effet du vent ainsi que l'évaporation, ce qui permet d'économiser de grandes quantités d'eau.

L'eau a donné naissance à une véritable industrie qui regroupe 300 entreprises dans l'État hébreu, souligne Aviv Berkovich, gestionnaire à l'Institut d'exportation d'Israël. Le traitement des eaux usées et la détection des fuites, par exemple, représentent un marché d'avenir à cause des changements climatiques et de la croissance démographique. « À peu près 30 % de l'eau potable produite dans le monde est perdue à cause des fuites dans les aqueducs. Ça n'a aucun sens. Même les pays riches vont réaliser que l'eau est une ressource précieuse dont il faut prendre soin », dit-il.

Contre le gaspillage

Malgré les prouesses techniques, l'approvisionnement en eau reste plus fragile que jamais en Israël et dans tout le Proche et le Moyen-Orient, prévient David Katz, professeur au Département de géographie de l'Université de Haïfa. Après une enquête nationale sur la gestion de l'eau potable et la construction en toute hâte de cinq usines de dessalement de l'eau de mer, le gouvernement israélien a clamé il y a cinq ans que « la crise de l'eau est réglée ». Ce fut une erreur magistrale, estime le professeur Katz.

« Quand les gestionnaires de l'eau disent qu'il n'y a plus de pénurie, c'est de la foutaise ! », lance cet économiste spécialisé en gestion de l'eau.

« Nous sommes des meneurs en dessalination, en traitement des eaux d'égout, en détection des fuites. Tout cela est vrai. Mais nos aquifères sont épuisés, nos rivières sont asséchées, nos milieux humides ont été détruits et le niveau de notre unique lac est constamment sous la ligne rouge qu'il est censé ne jamais atteindre », ajoute David Katz.

Durant la première décennie du millénaire, le gouvernement a mis en place des campagnes très efficaces pour économiser l'eau. Les tarifs ont doublé entre les années 2000 et 2010. La consommation des aqueducs municipaux a diminué de 20 % entre 2007 et 2009, souligne David Katz.

Des campagnes publicitaires de choc ont rappelé aux citoyens que « chaque goutte compte ». Après cinq années de sécheresse record, les ménages ont reçu en mai 2018 une alerte du ministère de l'Énergie : « Économisez l'eau, réduisez votre temps de douche de deux minutes ! » Les enfants apprennent dès la maternelle à fermer le robinet pendant qu'ils se lavent les mains. En arrivant en Israël, les visiteurs étrangers sont frappés par l'accumulation de poussière sur les voitures. Ici, on ne gaspille pas l'eau pour nettoyer un tas de tôles.

Ce reportage a été financé grâce au soutien du Fonds de journalisme international Transat-Le Devoir

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS DE DÉCÈS - LE MÉMORIEL

Téléphone
514 525-1149
Courriel
deces@lememorial.com

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12300, rue Brault, Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoyé de publication - Enregistrement no 0958. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.